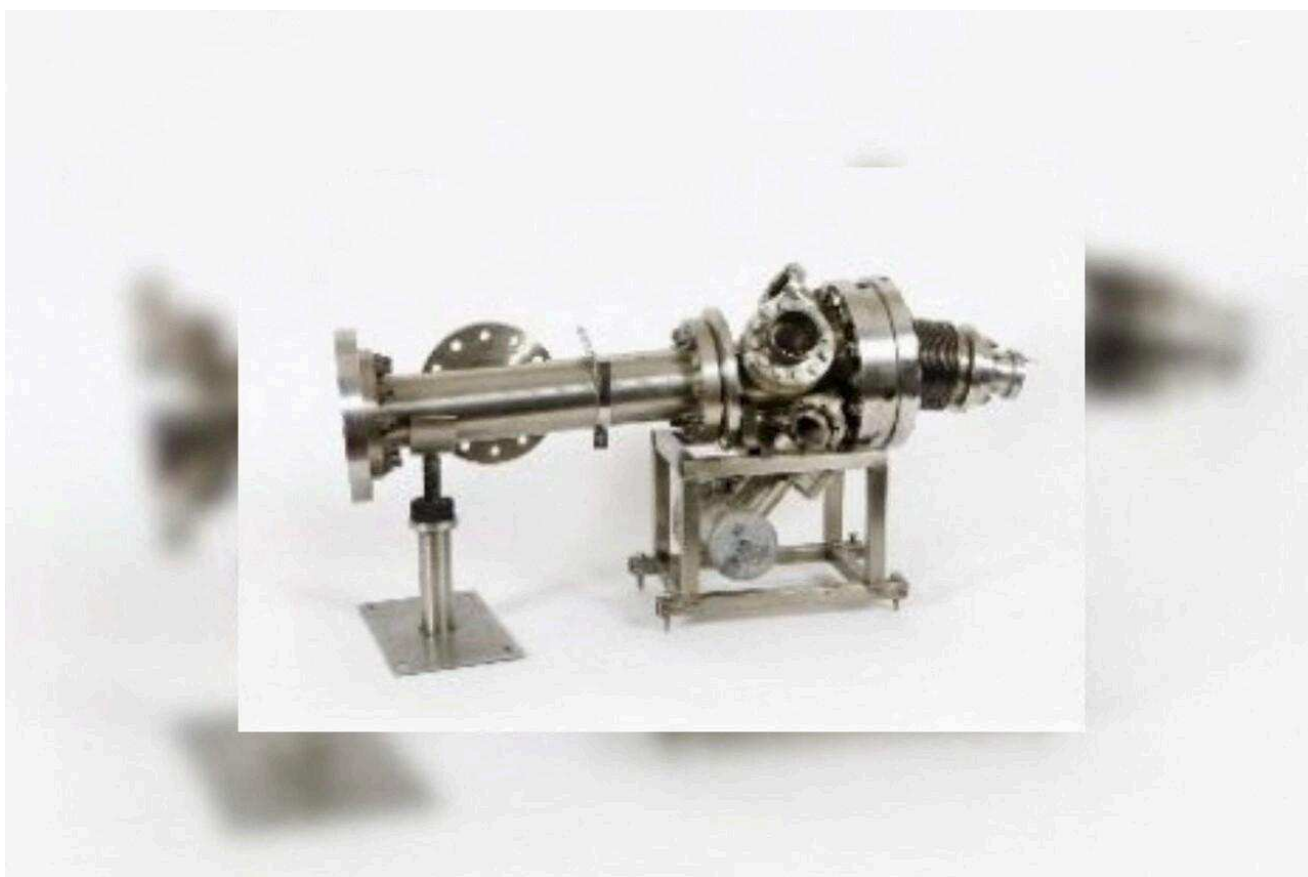


Une première nationale : la sonde atomique de l'université de Rouen classée aux monuments historiques

Après avoir été reconnue au patrimoine régional en 2021, la sonde atomique de l'université de Rouen a été classée aux monuments historiques. On vous en dit plus.



Un des morceaux d'une sonde atomique, datant de 1974

C'est une première en France. L'ensemble des quinze éléments constituant la "sonde atomique" a été classé comme monument historique par le ministère de la Culture, par le biais d'un arrêté paru le 30 octobre 2024.

"C'est la première fois qu'une collection d'objets scientifiques s'étendant sur une quarantaine d'années [de 1974 à 2000] a été classée. On a récupéré quinze éléments dont une sonde complète [datant de 1993] et 14 morceaux de différentes générations de sondes", explique Anne-Sophie Rozay, en charge de la mission PATSTEC Normandie à l'université de Rouen.

Une sonde, fruit de plusieurs décennies de recherche à l'URN

Technique présentée en France à partir de 1974 par l'équipe du professeur Jean Gallot de l'université de Rouen, une sonde atomique est un instrument scientifique pour analyser la composition d'un matériau à l'échelle atomique. Elle permet notamment d'obtenir un ensemble de modèles en 3D afin de connaître la disposition des atomes dans ce matériau.

Grâce à la sonde, on peut connaître les caractéristiques d'un matériau afin d'améliorer sa qualité et sa résistance, comme c'est par exemple le cas pour les rails de train ou les réacteurs d'avions.

Anne-Sophie Rozay -

"Un grand nombre de collaborations" voit alors le jour dans "le secteur industriel de l'aéronautique dans les années 1980 puis le nucléaire civil dans les années 1990" détaille l'université dans un communiqué.

Un classement inédit

Débutant en 2011-2012 avec le soutien de la région Haute-Normandie, une collecte d'archives orales et écrites pour une mise en valeur de ce patrimoine scientifique avait déjà permis d'aboutir en 2021 à une reconnaissance à l'échelle régionale.

Elle construit une réplique du plus célèbre monument historique de Rouen

Le classement aux monuments historiques par le ministère de la culture, grâce à l'appui de la mission de l'inventaire général du patrimoine culturel, est donc une étape de consécration pour l'université. Ce classement permet de "protéger la collection comme si elle était dans un musée et de lui donner une protection juridique" nous assure la chargée de mission. "Le classement national interdit par exemple la modification d'un morceau de sonde sans une autorisation préalable de l'inventaire général" ajoute-t-elle encore.

La sonde atomique peut être découverte par le public au campus de St-Etienne de Rouvray en faisant une demande auprès de l'université ou durant les opérations nationales comme la Fête des sciences en octobre ou les Journées européennes du patrimoine.

Noah Dumaine

Suivez l'actualité de Rouen sur notre chaîne WhatsApp et sur notre compte TikTok